

## Bureau du Comité directeur du 12 janvier 2007

Dans sa réunion du 12 janvier 2007, le Bureau du Comité directeur de la Ligue :

### PREND CONNAISSANCE

- Du règlement de la nouvelle Prénationale Messieurs créée au niveau de la Zone 5 pour la saison 2007/2008 et des mesures à prendre pour l'adaptation de notre championnat régional.
- Des perspectives en matière de gestion et du suivi des emplois : pérennisation, mise en conformité avec les dispositions de la CCNS, évolutions.
- De la nécessité de mener une étude sur les coûts de nos licences pour la saison 2007/2008, suite aux décisions de l'AG de la FFTT.
- D'un point sur la licenciation : de gros retards sont constatés, auxquels il faudra remédier rapidement.
- De la mise en place des Stammtisch de dirigeants (2 dans le CD 68, 3 dans le CD 67) au cours des deux premiers trimestres 2007. Les clubs seront consultés notamment sur le projet d'organisation de la Ligue pour l'olympiade 2008/2012.
- De la situation administrative difficile du joueur Mawussi Agbetoglo (MJC Bollwiller).
- Du départ du Pôle France de Nancy de Florian Haushalter (SUSTT)

## Bureau du Comité directeur du 12 février 2007

Dans sa réunion du 12 février 2007, le Bureau du Comité directeur de la Ligue :

### PREND CONNAISSANCE

- Du renouvellement pour 2007 du partenariat avec le Crédit Mutuel.
- Du projet de structure du Championnat Régional Messieurs par Equipes pour 2007/2008. Les clubs seront consultés sur ce projet et le Comité directeur de la Ligue décidera de la formule retenue lors de sa réunion de mars 2007.
- De la proposition faite à Bergheim d'organiser la Coupe Nationale Vétérans de la Zone Est en remplacement de St Louis.

- Des mesures à prendre pour gérer au mieux l'indisponibilité pour raisons de santé de Pascale Clément, CTD 67, indisponibilité qui risque de se prolonger.

## Comité directeur du 23 mars 2007

Dans sa réunion du 23 mars 2007 le Comité Directeur de la Ligue :

### PREND CONNAISSANCE

- Des pénalités adressées aux clubs quant au non respect des règles relatives à l'arbitrage, notamment celles adressées à la MJC COLMAR et deux autres clubs récidivistes.
- De la réunion de travail concernant la création en commun d'un championnat jeunes concernant les licenciés de la LATT et de l'AGR. L'impression semble favorable dans les deux départements. Une seconde réunion devrait avoir lieu le 16 avril prochain.
- De la baisse du nombre d'inscrits au critérium fédéral, sans compter les nombreux forfaits au cours de l'année.
- Du peu d'implication des joueurs « vétérans » et « corpos » pour les critères qui leur sont proposés.
- De la nouvelle organisation du Critérium Fédéral, dès la saison 2007-2008, celle de la Nationale 2 notamment, qui relèvera à nouveau de l'échelon Zone.
- De l'avancement des opérations d'homologation des salles par Jean-Claude AURIOL. Il est décidé, également, de faire une demande pour intégrer l'homologation des salles dans le règlement concernant la Prénationale de la Zone 5.
- Des difficultés à prendre connaissance des résultats des diverses sélections afin de les faire paraître dans le numéro « Palmarès » de fin de saison. Des mesures seront prises.
- De la décision de Michaël KLUG de démissionner de l'ensemble de ses fonctions au sein de la ligue à la fin de cette saison.
- De l'organisation des formations à l'arbitrage et juge arbitrage en cours.



- De l'organisation d'un stage pour le groupe détection à Liège.
- Des résultats des « Championnats de France des Régions ». (6 places de gagnées, au niveau français depuis le début de l'olympiade – à noter que les garçons commencent à « faire mieux » que les filles). Gilles ERB fait part des statistiques établies depuis 1980. L'Alsace s'est installée dans le peloton de tête des ligues en matière de formation des jeunes.
- Du départ de Gilles ERB du Pôle Espoir en fin de saison (proposition d'un poste à l'Université). Le Pôle reste implanté à Haguenau pour la rentrée de septembre 2007. Gilles ERB devant être remplacé par un professeur d'EPS titulaire du BE spécifique ou par un candidat titulaire d'une licence STAPS + BE, Guillaume SIMONIN a été proposé pour ce poste d'enseignant EPS/Tennis de table (10 heures prises en charge par le Collège des Missions Africaines). Le poste à mi-temps financé par la ligue pour Guillaume depuis 2006 est maintenu.
- Du départ en Chine de 53 personnes (Jeunes et parents du Pôle Espoir) à la mi-avril.
- Des opinions des clubs quant à la réorganisation du championnat régional par équipes messieurs, suite à la création de la Prénationale de la Zone Est.
- Des problèmes de santé de Pascale CLEMENT (en arrêt de travail depuis janvier), situation qui entraîne des difficultés à respecter nos engagements dans le cadre des contrats clubs et des actions de développement. Des dispositions sont à prendre pour assurer son remplacement pour la mise en œuvre de quelques actions prioritaires.
- Des grandes lignes du projet d'organisation de la ligue en 2008.
- Du projet de fusion des clubs de Wissembourg et Schleithal en Alsace du Nord, avec pour objectif l'animation et le développement du tennis de table dans la Communauté de communes.
- Des difficultés rencontrées quant au projet de construction de la salle spécifique de Bootzheim, ceci malgré la subvention de 125000 € décidée par le CNDS. Il sera fait appel à Jacques HELAINE pour étudier le projet et tenter de trouver avec les élus des solutions pour faire baisser de 180 000 € le coût de l'investissement.

### DECIDE

- D'appliquer les pénalités pour « forfaits non excusés » lors des 4 tours du critérium, et ceci dès la saison en cours. Bernard PEIFFER se chargera de la gestion de ces pénalités.
- De faire le point sur les comptes clubs et d'adresser un courrier de situation de compte à tous les correspondants des associations pour le 15 avril 2007.
- D'appliquer dès la saison 2007/2008 le Projet N°1 en Championnat régional par équipes Messieurs (pyramide composée de 1 poule de R1, 2 poules de R2 et 3 poules de R3, soit 48 équipes). Les rencontres seront « juge arbitrées » à tous les niveaux. Les clubs accédant en Régionale 3 auront toute la saison 2007/2008 pour se mettre en règle quant aux obligations liées au juge arbitrage.

